

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4643 - Lundi 10 Juin 2024 - Prix : 200 Fc

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Route Wanani - Nioumachoi inaugurée



Inauguration de la route RN31 à Mohéli.

QUALIFICATION ZONE AFRIQUE

**Des Cœlacanthes transparents
dans le froid glacial de Johannesburg**

LIRE PAGE 5

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

03 Dhul hedj 1445

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juin 2024**

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 11mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 18h 52mn

Incha: 19h 06mn



COOPÉRATION AGRICOLE :

Les Comores et la Corée du Sud signent un mémorandum d'entente

En marge du sommet Corée-Afrique le 05 juin dernier, les Comores et la République de Corée ont signé un mémorandum d'entente sur la coopération agricole. A cette occasion, le chef de l'Etat a appelé à l'unité agricole pour faire face au changement climatique.

S'exprimant lors du Forum placé sous le thème « l'avenir que nous construisons ensemble, unité agricole en Corée et en Afrique », tenue le 04 au 05 juin, le chef de l'Etat Azali Assoumani a indiqué que malgré son fort potentiel sur le plan agricole, le continent africain fait face à de nombreux défis et que le changement climatique ainsi que tous les bouleversements qui en découlent tels que les inondations ou encore une perte de la biodiversité sont des facteurs qui affectent grandement le potentiel agricole africain.

Pour y faire face, il soulignera l'importance de l'innovation et de la recherche pour développer des cultures résistantes au changement climatique, soulignant la collaboration devant être établie entre l'Afrique et



Le président Azali et son homologue sud coréen.

la Corée du Sud, en termes d'échanges, de formation mais aussi d'investissements dans des infrastructures de qualité, en vue de développer une agriculture plus durable.

Au terme de cette Conférence, un mémorandum d'entente sur la coopération agricole a été signé entre l'Union des Comores et la

République de Corée par les ministres de l'agriculture des deux pays. « La République de Corée est un atout pour l'agriculture africaine face aux effets indésirables du changement climatique. Le renforcement de notre coopération en matière agricole apportera une valeur ajoutée sur le plan de la productivité et de la

durabilité de notre agriculture », conclut-il, tout en saluant la réussite de la République de Corée notamment dans le domaine agricole, le pays ayant passé d'une économie agricole artisanale à une économie industrialisée et performante.

Andjouza Abouheir

Numéros utiles

- Police**
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Gendarmerie**
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00
- Immigration**
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37
- Aéroport**
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71
- Port maritime**
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43
- Hopitaux**
Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34
- Banques**
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40
- MAMWE**
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

Banque Postale des Comores
Société Anonyme
Conseil d'administration
Décret n°22-084/PR du 13 octobre 2022

Avis d'appel d'offres

Objet : Le marché porte sur les travaux de réhabilitation du futur siège de la Banque Postale des Comores (BPC), situé à Moroni, Place des Banques, Immeuble RP en Union des Comores.
Réf. : AO N° 2024-001 LPB-TRVX Bat

1. La Banque Postale des Comores (BPC) est une banque comorienne en cours de création. Elle est issue de la scission de la Société Nationale des Postes et Services Financiers, acté par le Décret présidentiel du 02 septembre 2020. La vision de l'Etat actionnaire est de faire de la Banque Postale des Comores un acteur de référence dans la promotion de l'inclusion financière aux Comores. Pour ce faire, elle aura pour mission d'offrir des produits et services abordables et accessibles à tous les comoriens, principalement à la population exclue du système financier classique et à la population non résidente (la diaspora).

La scission de la SNPSF en deux entités indépendantes a été actée officiellement par le décret n°20-120/PR du 02 septembre 2020. Un arrêté portant répartition du patrimoine et du personnel entre la Banque Postale et la Poste Comores issues de la scission de la SNPSF a été adopté le 19 février 2024. Cet arrêté précise la répartition des biens, droits et obligations de la SNPSF entre la Banque Postale des Comores et la Poste. Il précise notamment, que le siège de la Banque Postale des Comores est doté d'un siège sociale matérialisé par l'Immeuble RP sis à Moroni Place de France.

L'immeuble RP est un édifice de plusieurs décennies intégré dans le patrimoine de l'Etat comorien. Son histoire et son position-

nement stratégique dans le quartier des banques font de l'immeuble RP, le symbole de la vision de l'Etat comorien, actionnaire unique de la Banque Postale des Comores dans le projet de la nouvelle banque. Cependant, une réhabilitation complète de l'immeuble est nécessaire pour répondre aux normes et standards requis à une activité bancaire.

2. Les travaux envisagés visent ainsi à équiper la BPC d'un siège répondant aux exigences d'une activité bancaire en termes de sécurité des accès, des équipements et des personnes.

3. Les travaux de réhabilitation du futur siège de la Banque Postale des Comores (LBP) Union des Comores sont répartis en trois phases :

4. 1ère phase (Lot 1) : Travaux de réhabilitation partielle et urgents du futur siège de la Banque Postale des Comores (BPC). Ces travaux concernent :

- Fosse septique
- Étanchéité du bâtiment A, côtés « Parcs »
- Espace client (8 guichets)
- Salle de conférence
- Salle sécurisée
- 4 bureaux des commerciaux (avec couloirs)
- Vestibule
- Cage d'escalier

- Salle de serveurs
- Espace « Direction » (Bureau principal, 4 Bureaux secondaires et 3 toilettes)
- Salle de serveurs
- Plomberie
- Électricité
- Câblage du réseau informatique
- Balcon et couloirs

Ces Travaux sont à exécuter à Moroni dans un délai de deux (02) mois.

5. 2e phase (Lot 2) : Travaux de réhabilitation partielle du futur siège de la Banque Postale des Comores (BPC). Ces travaux seront réalisés après la réception des travaux du Lot 1 et incluant :

- Citerne
- 25 bureaux (avec couloirs) dont Bureau actuellement occupé par Western Union
- 2 Cages d'escaliers
- Hall d'entrée
- 3 toilettes
- Façades extérieures (côtés cours)
- Plomberie
- Électricité
- Câblage du réseau informatique

Ces Travaux sont à exécuter à Moroni dans un délai de 06 mois.

6. 3e phase (Lot 3) : Travaux de réhabilitation partielle du futur siège de la Banque Postale des Comores (BPC). Ces travaux

seront réalisés après la réception des travaux du Lot 2 et incluant :

- Démolition d'un bâtiment existant
- Construction d'un bâtiment avec :
 - o 5 bureaux dont une salle informatique (avec couloirs)
 - o Un bureau pour l'agent de sécurité
 - o 7 guichets d'accueil physique
 - o Un local technique
 - o 2 toilettes
 - o Plomberie
 - o Électricité
- Câblage du réseau informatique

Ces Travaux sont à exécuter à Moroni dans un délai de 06 mois.

Les offres sont disponibles à la Banque Postale Moroni RP contre un paiement en espèces de 75 000 KMF. Pour tout renseignement, veuillez contacter par mail à l'adresse suivante : banquepostalecomores@gmail.com.

Les dossiers de candidatures doivent être reçus, au plus tard, le Mercredi 10 Juillet 2024 à 23h59.

En version électronique à l'adresse suivante : banquepostalecomores@gmail.com.

En version physique au siège de la BPC, Moroni RP place des Banques ; Adressé au Président du Conseil d'Administration de la BPC.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La route Wanani - Nioumachoi inaugurée

Après deux ans de chantier, la route reliant Wanani et Nioumachoi a été inaugurée ce vendredi 7 juin en présence du chef de l'Etat et de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en l'Union des Comores. Au nom de la population de l'île, le notable de Nioumachoi n'a pas tari d'éloges pour remercier le président Azali et le gouvernement chinois pour ce bel ouvrage.

ron 10 centimètres d'épaisseur et fait 5 mètres de largeur.

Selon le ministre de l'aménagement du Territoire, de l'urbanisme et des affaires foncières Afretane Youssoufa, les travaux de construction de la RN31 répondent exactement aux normes européennes. Des discussions, selon le Ministre, sont aussi en cours avec d'autres partenaires pour la réfection des certaines voiries dans le pays. « Avec nos partenaires comme la BAD, l'AFD

et d'autres nous sommes en négociation pour financer d'autres projets de voiries urbaines dans le pays car nous ne voulons plus de routes en mauvais état aux Comores d'ici 2030 » promet-il.

Dans son allocution, le chef de l'Etat interpelle la population de Mlédjéle de bien préserver cette route pour l'intérêt des prochaines générations. Au total près de 400 ouvriers et maçons ont travaillé durant ces deux années sous un

soleil ardent et parfois dans des conditions météorologiques difficiles afin de respecter le délai prévu pour la livraison de ce chantier phare du Plan Comores émergent (PCE). L'entreprise chinoise CGC qui a exécuté ces travaux ne s'est pas limitée aux travaux sur l'axe linéaire. Toutes les routes secondaires de la ville de Nioumachoi ont été bétonnées et le terrain de Football de cette localité est aussi en chantier.

Dans son mot de bienvenue, Badrane Tchaké, maire de la commune de Mlédjéle en a profité pour remercier l'entreprise chinoise pour la qualité de ces travaux et de l'assainissement qu'elle effectue dans cette ville située au Sud de l'île de Mohéli. Il a surtout remercié le chef de l'Etat pour son engagement pour le développement des infrastructures du pays.

Riwad

21 juillet 2022 (pose de la première pierre), et 7 juin 2024 (inauguration), presque 2 ans auront suffi pour réhabiliter cette route de 18 km en enrobé, séparant les villes de Wanani et Nioumachoi. Le chef de l'Etat Azali Assoumani et l'ambassadeur de la République populaire de Chine ont fait le déplacement à Mohéli avec plusieurs autorités pour la cérémonie d'inauguration. Pour rappel, la réhabilitation de cette route nationale (RN31) est un projet du gouvernement comorien, financé à 100% par le gouvernement chinois à hauteur de 7 milliards de francs comoriens, et exécuté par l'entreprise chinoise CGC. L'objectif est de faciliter la circulation des biens et des personnes entre deux régions de l'île : Djando et Mlédjéle. Au total 5 ponts ont été fraîchement réhabilités en vue de consolider la durabilité de ce joyau. Cette route de 18 kilomètres est recouverte d'un enrobé d'envi-

CHOLÉRA :

Selon le rapport de situation de ce 06 juin, le pays comptabilise 133 décès en seulement quatre mois. Et encore 98 nouveaux cas de choléra dont 95 à Ndzhouani, 02 à Mwali et 01 à Ngazidja et aucun

Aucun décès enregistré

décès n'est à déplorer à ce jour.

La tendance commence à baisser sur l'île de Ndzhouani. Le nouveau rapport de ce jeudi 06 juin indique 98 nouveaux cas

dont 95 à Ndzhouani, 02 à Mwali, 01 à Ngazidja et aucun décès n'est à déplorer. Un ouf de soulagement pour les soignants qui sont au front pour vaincre cette maladie cholérique. Le même rapport précise que 8395 personnes sont déclarées guéries depuis la déclaration du 1er cas et 106 personnes étaient encore dans le site de prise en charge. En quatre mois, le choléra a emporté 133 personnes. Le ministère de la santé appelle à redoubler la vigilance. « Le ministère de la santé exhorte la population à se présenter à l'hôpital tôt, afin d'éviter les complications qui aboutissent aux décès. La population doit respecter les mesures de prévention », souligne-t-il.

L'île de Ndzhouani a payé le lourd tribut avec 112 décès contre 15 à Ngazidja et 06 à Mwali. Comme le souligne les médecins, la

maladie à Ndzhouani est liée à la promiscuité et aux conditions d'assainissement. Plusieurs facteurs contribuent à cette situation à savoir la forte densité de la population, la question des rivières où beaucoup font leur lessive, la vaisselle, puiser leur eau, etc. à cela s'ajoute du relâchement ces mesures barrières et ce malgré les campagnes de sensibilisation qui se font sur l'étendue de l'île afin de conscientiser contre les dangers de cette maladie. Les agents de santé expliquent comment traiter l'eau de la rivière avant de l'utiliser. Les autorités comptent passer à l'étape de vaccination très prochainement. Le pays dispose de 872 301 doses anticholériques stockées dans des conditions optimales. La vaccination devra démarrer très prochainement.

Andjouza Abouheir



Image d'illustration

UNIVERSITÉ DES COMORES

Les enseignants contractuels entre espoir et désespoir

La situation des enseignants contractuels à l'université des Comores va de mal en pire. Ils sont toujours en attente d'intégration au sein de l'institution mais les autorités compétentes maintiennent le statut quo. S'estimant lésés dans toutes leurs démarches, les contractuels attendent désespérément une intervention du président de la République, permettant de statuer sur leur cas afin de pouvoir répondre aux exigences des différents masters et doctorats.

Plus les années passent, plus les enseignants contractuels à l'UDC (université des Comores) s'estiment désavantagés concernant leur statut universitaire. Dans un communiqué datant du 6 juin dernier, Ali Madi Saïd un contractuel s'est d'abord félicité pour leur bravoure à continuer leurs missions respectives au sein de l'université malgré l'indifférence des autorités. « Cette requête a été adressée à plusieurs ministres successifs, depuis Moussa Moindjie jusqu'à l'actuel ministre. Nous avons consulté l'actuel administrateur pro-

visoire, Dr. Ibouroi Tabibou, le Moufti de la République, les ministres successifs de l'Éducation Nationale, les deux directeurs de cabinet du Président de la République puis le Vice-Président de l'Assemblée nationale. Malgré toutes ces démarches nous n'avons pas encore eu de réponse satisfaisante ».

Toujours en quête d'intégration, les contractuels tombent dans le désespoir. Ce n'est pas voulu mais notre interlocuteur a fait comprendre que « à chaque étape, nous avons reçu la directive d'attendre. Cependant, après la promulgation de la nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur, nous avons constaté l'absence de mesures transitoires pour résoudre notre situation d'urgence. Nos doléances n'ont toujours pas été prises en considération ». Et de poursuivre : « Nous, enseignants contractuels, accomplissons les mêmes tâches que les enseignants permanents : enseignement théorique et pratique, encadrement des étudiants, recherche, correction des copies, et délibérations. Cette année, nous sommes payés chaque mois, y

compris pendant les vacances ».

Et d'enchaîner : « Toutefois, nous nous interrogeons sur l'absence de régularisation de notre statut, ce qui nous prive de la retraite, des indemnités, des formations postdoctorales, et des promotions. Tous les masters ouverts à l'UDC sont assurés par nous, les docteurs permanents, CDD, et vacataires. La future école doctorale qui ouvrira bientôt à l'UDC sera également assurée par nous, tant pour les cours que pour les encadrements ». Déterminés, ils

ne baissent pas les bras. « Ainsi cette situation dure depuis plusieurs années. Nous demandons une énième fois au Président de la République de nous aider à sortir de cette précarité et à obtenir des conditions de travail normales, afin de pouvoir répondre aux exigences des différents masters et doctorats, et contribuer au développement de notre pays », a-t-il conclu.

Kamal Gamal



Image d'illustration

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FORMATION DES CADRES SPORTIFS :

"Nous avons un problème technique au sein de nos fédérations"

Au de-là des problèmes d'administration au sein des fédérations, clubs et ligues comoriens, il y a aussi un problème sur le plan technique. Certains directeurs techniques ne maîtrisent pas leur rôle en tant que tel. Ainsi, le comité olympique et sportif des îles Comores (COSIC), a organisé du vendredi 07 au dimanche 09 juin une formation sur le rôle et les missions d'un directeur technique.

Pour renforcer et rehausser les capacités des cadres des fédérations ou les clubs et ligues comoriens, 20 directeurs techniques se trouvent en formation sur le rôle et les missions d'un directeur technique. Cela entre dans le cadre des préparations des jeux nationaux prévus du 29 juin au 03 juillet, et des Jeux îles de 2027. La formation a été animée par Saad Hassan Aden expert en stratégie de développement qui est aussi le directeur technique du comité olympique de Djibouti. « Nous avons constaté qu'au de-là des problèmes d'administration au sein des fédérations ou les clubs et les ligues comoriens, il y a aussi un problème sur le plan technique. Chaque discipline a ses conditions et critères. Le football et un peu le basketball, mais beaucoup de gens sur le plan technique ne

maîtrisent pas les disciplines », avance le secrétaire général du COSIC Aboud Said Hilmy.

« En effet, nous avons jugé nécessaire avec notre réseau et le directeur technique du comité olympique de Djibouti et expert international de faire cette formation. L'objectif est renforcer et rehausser les capacités des directeurs techniques des fédérations ou les clubs et ligues comoriens. Il s'agit de comprendre leur rôle et mission exacts » dit-il. Et de poursuivre : « dans quelques jours, il y'aura les jeux nationaux. Et en 2027 on a les Jeux des îles. Cela ne peut pas se faire sans des techniciens capables de faire le boulot. Sinon on sera dans l'obligation d'appeler des techniciens internationaux. Donc, c'est pour relever le niveau de nos techniciens. Nous espérons qu'à travers cette formation on aura des bons résultats. Toutes les fédérations ont répondu présent. Sachant que notre comité olympique est très impliqué et notre directeur technique fait partie des apprentis ».

De son côté, le formateur focalisera la formation autour de trois niveaux à savoir institutionnel, organisationnel et opérationnel. « Nous avons trois jours intenses d'échange sur le rôle bien entendu d'une direction technique et sa mis-



sion. On attend à la fin de cette formation que les directeurs techniques puissent être prêts à travailler et mettre en place des plans techniques au sein de leur direction et stratégie de développement de leur fédération. Ce qui permettra de bien préparer les jeux nationaux qui auront lieu ici à Moroni », explique Saad Hassan Aden expert en stratégie de développement. Et de souligner que « le pays a beaucoup de sportifs talentueux. C'est seulement

dans la méthodologie, la planification et l'organisation où ça pêche un peu. Mais, je sais qu'avec cette formation ça va s'améliorer. Je suggère que le gouvernement comorien mette en place une politique sportive afin de développer toutes les disciplines ».

Le directeur technique de la fédération de judo, Sans Blague, a jugé très importante cette formation. « Cela devait se faire très souvent afin qu'on puisse s'améliorer dans

nos rôles et missions. On était à Madagascar aux Jeux des îles, tous les directeurs techniques étaient des malgaches. Pourquoi pas nous. Je pense que la COSIC a bien fait d'organiser cette formation afin de mieux se préparer pour les jeux nationaux du 29 juin au 03 juillet, mais aussi les Jeux des îles de 2027 », dit-il.

Nassuf Ben Amad

UNION DES COMORES

Unité- Solidarité -Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME)

Projet National des Comores dans le cadre du programme de mini reseaux pour l'Afrique (AMP)

N°	N° de l'appel	Titre du Poste	Formations	Expériences
1	003-24 MEEH/DGEME	Un(e) consultant (e) national (e) dont le but de cette consultation est de travailler avec le bureau d'étude recruter pour la réalisation des études de faisabilités des trois sites (Ouzini, Miremani et Bandasamlini), étude d'impact environnementale et sociales, SIG, étude tarifaire, étude réseaux, étude d'impact négatif des subventions au combustible fossile et mécanisme de financement des mini réseaux solaires.	Avoir un diplôme universitaire de niveau master en énergie, environnement, ou domaine équivalent	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une expérience pertinente dans la gestion de projet et planification dans le secteur de l'énergie ; • Avoir au moins 3 années d'expérience dans les domaines spécifiques pré-cités • Avoir réalisé au moins 1 mission au niveau national dans les projets liés au secteur de l'énergie

Les propositions doivent inclure :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une proposition financière détaillée.

Les propositions doivent être soumises et adressé à la Coordinatrice du Projet AMP avant le **30 juin 2024** à la Direction Générale de l'Energie (DGEME), Tel 340 2750

NB : A compétence égale les candidates féminines seront favorisées

QUALIFICATION ZONE AFRIQUE

Des Cœlacanthes transparents dans le froid glacial de Johannesburg

Fantomatique. C'est ce qu'on peut qualifier la performance des hommes de Stefano Cusin à l'issue du derby contre le grand voisin malgache à Johannesburg vendredi dernier. Surpris des premières secondes (47e) de la rencontre, les Comores n'ont jamais pu rentrer dans le match, trop pris par l'enjeu indéniable que constituait cette confrontation entre voi-

Un match que les Cœlacanthes doivent vite oublier et reprendre le cours normal des choses, à savoir retrouver la dynamique de victoire impulsée depuis l'arrivée de Stefano Cusin à la tête de l'équipe nationale des Comores. Un avis que nous ne sommes pas les seuls à partager. « Les garçons, le staff technique et moi-même, on est passé à travers mais, c'est une bonne leçon pour la suite », a indiqué le sélectionneur des Verts, peu de temps après la fin de la rencontre. Très déçu par la performance de l'équipe, le technicien italien qui enregistre là sa première défaite en tant que sélectionneur des Comores n'en démord pas

sur le déroulement d'une rencontre où tout était fait pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles.

« Il y a tellement de choses qui n'ont pas marché. Et c'est difficile à expliquer. Sincèrement on s'était bien entraîné, on a bien préparé le match et c'est très difficile à expliquer. Peut-être que c'est la responsabilité mentale du match ou la gestion mentale. Et après prendre un but après 1 minutes ça change aussi la donne », a essayé d'expliquer le sélectionneur. Pris de panique dès le début de la rencontre, l'équipe comorienne n'a jamais pu retrouver son fond de jeu. Sans jamais subir réellement une domination, Youssouf Mchangama et ses coéquipiers ont eu tout le mal du monde à imposer leur jeu.

Dans les travées du grand stade de Johannesburg, c'était la déception sur les visages des supporters qui attendaient ce match comme l'arrivée d'un premier enfant. « Nous sommes profondément déçus par la prestation des joueurs, mais dans le même temps, on ne va pas leur jeter la pierre pour autant, on garde l'espoir d'une qualification »,



Les Cœlacanthes à Johannesburg.

nous a confié Djamaal Cantona un comorien qui vit à Joburg depuis des années.

La même déception, on la retrouve chez Stefano Cusin. « On est déçu pour le peuple, pour les sup-

porters qui nous suivent avec beaucoup d'affection depuis le début. Sincèrement ils méritaient de notre part un grand match. » Et le sélectionneur de conclure sur le non match de ses protégés : « Nous on a

joué un match et Madagascar a joué un derby », une façon de dire qu'un derby c'est un autre match qui renferme plusieurs paramètres intrinsèquement liés.

Imtiyaz



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Avis de recrutement pour la Direction Administrative et Financière et de la Coordination Nationale du Programme Elargie de Vaccination du Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre.

I. Contexte :

L'Union des Comores, représentée par le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre, a reçu un soutien de Gavi depuis 2001. Outre le financement pour l'introduction des nouveaux vaccins, les Comores bénéficient également de soutien financier pour le Renforcement du Système de Santé (RSS).

Gavi renforce les capacités de la Direction Administrative et Financière du Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre et de la Coordination Nationale du Programme Elargie de vaccination en vue de relever la demande de services de vaccination, améliorer la surveillance des maladies évitables par la vaccination, améliorer la planification, le suivi et la mise en œuvre du programme de vaccination, mais aussi de la gestion des financements conformément aux exigences des bailleurs de fonds internationaux.

Dans ce cadre, le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre recrutera :

Pour la Direction Administrative et Financière : - -
un Comptable ;
un Spécialiste en passation des marchés.

Pour la Coordination Nationale du Programme Elargie de vaccination : - - -
un Spécialiste en communication ;
un Spécialiste en santé publique chargé d'appuyer la surveillance des MEV ;
un Spécialiste en suivi et évaluation.

II. Dossiers de candidatures :

Le dossier de candidature doit comporter :
Un curriculum vitae (CV) à jour avec photo récente et coordonnées pour contact rapide ;

Une lettre de motivation du candidat ;
Une copie de la carte d'identité nationale ;
Une copie des diplômes certifiés conformes tels que listés dans le CV ;
Une copie des certificats de travail tels que listés dans le CV ;
Attestation des formations continues suivies telles que listées dans le CV ;
Les coordonnées des 3 personnes références à contacter.

Le dossier est à envoyer sous format zippé par voie électronique, avec la mention « **Ministère de la Santé des Comores – Gavi – Candidature au poste de « Mentionner le poste auquel vous postulez »** ».

Les dépôts de candidatures sont ouverts **du 04 juin au 04 juillet 2024 à 15h00** et seront réceptionnés aux adresses électroniques suivantes :

sante2016daf@gmail.com
Chakour.soilihi.abdou@gmai.com
Avec copies les adresses suivantes : -
sgs@sante.gouv.km - absur1@yahoo.fr

« **Les candidatures qui ne respectent pas cette voie de soumission seront rejetés d'office.** »

III. Termes de Référence :

Pour de plus amples renseignements, les termes de référence des postes sont disponibles sur demande en envoyant un mail à l'adresse suivante : sante2016daf@gmail.com en copiant les adresses Chakour.soilihi.abdou@gmai.com et absur1@yahoo.fr.

« **Prière de respecter la voie requise pour la demande de Termes de Référence.** »

IV. Contact : 355 18 28



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (P171361)

Financement de la BM : Crédit -65290 ; Don N° D549-KM

Référence : **2024-03-CONT.TRAVAUX. COTIER-UGP-PRPKR**

Sélection de consultants par les emprunteurs de la banque

« SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISSION DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX LIES A L'AMENAGEMENT DES ZONES COTIERES DANS LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DU PRPKR COMORES. »

Le Gouvernement de l'Union des Comores, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR), a reçu un financement de la Banque Mondiale et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour Recrutement d'un cabinet pour la Mission de Contrôle et de surveillance des travaux liés à l'aménagement des zones côtières dans le cadre de mise en œuvre du PRPKR Comores.

1. - Mission objet de cette consultation

Les services du Consultant cohérents à assurer une mission de Maîtrise d'Œuvre relative au contrôle, supervision et suivi de l'exécution des travaux.

2. - Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée maximale de 16 mois, la durée globale des travaux étant estimée à 16 mois, à compter du mois de juillet 2024, selon le planning prévisionnel établi au stade APD [2]. Le planning prévisionnel des travaux envisagés tient compte d'une réception des travaux à fin novembre 2025. Cette échéance est liée au financement du projet PRPKR, et devra donc être respectée par l'Entreprise en charge des travaux. Les travaux sur les 4 sites devront être réalisés en parallèle afin de satisfaire cette contrainte. Pratiquement réalisé, le délai global de dépendra de la capacité de l'entreprise sélectionnée à mobiliser plusieurs activités en parallèle, sur les différents sites.

Les hypothèses suivantes, notamment, ont été considérées pour l'élaboration de ce planning prévisionnel :

- Date de démarrage de la phase de préparation en Juillet 2024 ;
- Travaux par voie terrestre (hors amenée-repli et approvisionnement, réalisés par voie maritime) ;
- Démarrage des travaux en parallèle sur deux sites : Foubouni et Nioumachoua (moyens très différents) ;
- Début des travaux d'enrochements sur le site de Djoeizi, puis à Ouani Aéroport, compte tenu des délais et aléas d'approvisionnement théoriquement plus importants pour ce dernier site ;
- Lorsque c'est possible, la mise en œuvre des aménagements de protection est prévue en dehors de la saison cyclonique (janvier-avril), et idéalement en septembre dans le mois de profiter de conditions hydrodynamiques clémentes pendant les phases de travaux sur l'estran ; c'est en particulier le cas pour Nioumachoua (rechargement/reprofilage, installation des épis SEMS), et Ouani Aéroport (talus en enrochement et épis bois) ;

Ce planning tient compte des possibles contraintes réglementaires auxquelles seront soumis les travaux envisagés, qui seront définis lors de l'élaboration de l'Etude d'impact Environnemental et Sociale. Le phasage précis de l'ensemble des opérations sera à finaliser par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) PRPKR, en concertation avec les institutions gouvernementales et locales compétentes, en lien notamment avec les procédures d'obtention des autorisations supposées acquises au démarrage des travaux, et la planification d'attribution du marché de travaux.

Le planning réalisation prévisionnel des travaux envisagés pour les quatre sites est présenté sur la figure suivante (Figure 2-1), de façon indépendante, c'est à dire, chaque planning a été élaboré sans prise en compte du planning d'associé aux autres sites d'intervention.

3. - Aspects Généraux

Le prestataire sera sélectionné conformément aux directives de la Banque Mondiale. Le prestataire devrait être une entreprise ou un

consortium d'entreprises (Joint-venture) composé d'experts internationaux, qui apporteront des connaissances et leur expérience sur les meilleures pratiques internationales, ainsi que, autant que possible, d'experts locaux ou régionaux en mesure de faciliter la mission sur le terrain (pour s'assurer que le contexte et les expériences sont pleinement pris en compte, en fournissant les aspects spécifiques et les enseignements tirés par rapport au contexte national). Dans le cas d'une coentreprise ou d'un consortium, celui-ci peut être composé de trois entités au maximum et une organisation chef de file doit être désignée.

4. - Références du Consultant

La prestation sera menée par un cabinet de consultant au profil suivant :

- Spécialiste en aménagements maritimes et littoraux. Compétences spécifiques dans la conception et le dimensionnement d'ouvrages maritimes et de protection côtière, travaux de génie civil, enrochements, ainsi que le reprofilage des plages, aménagement dunaire, et de manière plus générale les solutions douces de maintien du trait de côte.
- Expérience réalisée aux Comores, dans des PEID, en Afrique de l'Est.

5. - Termes De Référence de la mission

Les Termes De Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être téléchargés sur le site web suivant :

<https://projet-postkenneth.org/assets/uploads/tdr-supervision-travaux-v1b-rev-at-re160424-clean1.pdf>

<https://projet-postkenneth.org/assets/uploads/tdr-supervision-travaux-v1b-rev-at-re160424-clean1.pdf>

6. - Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) et conformément aux procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements. (FPI) version de septembre 2023.

7. Dépôt de la manifestation d'intérêt

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en présentiel (1 Original, 2 copies et 1 copie en clé USB Contenant une version électronique de la Manifestation d'intérêt) du **Lundi au Vendredi de 08 heures 30 à 15 heures 30 avec la mention « Candidature au poste D'UN CABINET POUR LA MISSION DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX LIES A L'AMENAGEMENT DES ZONES COTIERES DANS LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DU PRPKR COMORES »** à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 13 JUIN 2024 à 14h00 : Unité de Gestion du Projet (UGP), Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres, Moroni, Union des Comores, Rue corniche Sis à Ex-projet PALU, Bat. DGEAT 2eme étage BP 12 Moroni, Téléphone : + 269 733 22 73.** Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresse : coordinateur.ugp.prpkr@gmail.com , apm.ugp.prpkr@gmail.com , rpm.ugp.prpkr@gmail.com

NB : L'UGP informe aux consultants intéressés que les dépôts électroniques ne seront pas ouverts.